Orientations stratégiques et objectifs du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Préambule :

L'ensemble des objectifs du PAT suivent les orientations et engagements de l'Etat inscrits dans les différentes lois ou documents nationaux ainsi que dans ceux portés par la Région Occitanie, dans le cadre de son Pacte Régional pour une Alimentation durable (voir en annexe).

Par ailleurs, ils s'inscrivent dans une perspective de coopération entre plusieurs échelles territoriales et collectivités (département, région, communes, collectivités limitrophes…).

Chacune des actions prendront systématiquement en compte la dimension économique pour leur réalisation, afin de donner avant tout aux acteurs la capacité de faire évoluer leurs pratiques.

7 axes stratégiques :

- ✓ Structurer des filières locales et durables
- ✓ Favoriser une alimentation saine, locale et durable accessible à tous
- ✓ Accompagner l'agriculture dans sa transition vers des pratiques agroécologiques
- ✓ Préserver le foncier agricole
- ✓ Maintenir et développer les activités agricoles
- ✓ Développer une gestion territorialisée de la matière organique et des déchets
- ✓ Mobiliser et engager le territoire dans une ambition d'exemplarité

AXES	Objectifs
AXE 1 – Structurer des filières locales et durables	1. Développer les synergies intra et inter-filières 2. Améliorer le maillage des circuits-courts et des commerces alimentaires de proximité sur le territoire 3. Développer des outils de transformation mutualisés et des activités artisanales et industrielles agroalimentaires 4. Augmenter la part des produits locaux issus d'une agriculture agroécologique dans l'approvisionnement des acteurs de la distribution, de la transformation et de la restauration 5. Développer et mutualiser des outils logistiques bas-carbone
AXE 2 - Favoriser une alimentation saine, locale et durable accessible à tous	1. Informer et sensibiliser les citoyens et les consommateurs au monde agricole, au coût réel de l'alimentation, à la cuisine des produits frais et de saison 2. Structurer la filière des invendus, les circuits de distribution solidaires et le don alimentaire de qualité et local 3. Accompagner les habitants vers des régimes alimentaires diversifiés, intégrant davantage de protéines végétales, de produits locaux et de saison issus d'une agriculture agroécologique 4. Développer les espaces nourriciers et l'autoproduction
AXE 3 – Accompagner l'agriculture dans sa transition vers des pratiques agroécologiques	1. Réduire le recours aux intrants de synthèse (engrais azotés, produits phytosanitaires) 2. Préserver le potentiel agronomique des sols 3. Développer les infrastructures écologiques sur les exploitations et à l'échelle du territoire 4. Diversifier la production locale (maraîchage, élevage) et les variétés et espèces au sein des exploitations (légumineuses, variétés anciennes…) 5. Renforcer l'autonomie des exploitations en alimentation animale et en énergie
AXE 4 – Préserver le foncier agricole	1. Aller vers le Zéro Artificialisation Nette des terres (ZAN) 2. Sanctuariser les terres agricoles, en priorisant selon la qualité des terrains 3. Restreindre la spéculation sur les terres agricoles
AXE 5 – Maintenir et développer les activités agricoles	1. Susciter des envies, faciliter et sécuriser les parcours d'installation 2. Evaluer et anticiper le potentiel d'installation, de création et de transmission d'activités 3. Développer l'insertion sociale par les activités agricoles et alimentaires
AXE 6 – Développer une gestion territorialisée de la matière organique et des déchets	1. Eviter et réduire les déchets liés aux emballages plastiques, les pertes et le gaspillage à toutes les étapes de la chaîne alimentaire 2. Organiser la collecte et la valorisation en circuits-courts de la matière organique 3. Valoriser les sous-produits agricoles en énergie renouvelable et en engrais verts
AXE 7 – Mobiliser et engager le territoire dans une ambition d'exemplarité	1. Amener les acteurs de la chaîne alimentaire et un maximum de communes à s'engager sur des objectifs et des actions concrètes. 2. Généraliser l'achat de produits durables et locaux dans les évènements et manifestations 3. Mettre en réseau et pérenniser les liens entre les acteurs de l'alimentation 4. Rétablir les liens entre les agriculteurs et les habitants